



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 29 mai 2019

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion plénière de CLDR du 27 mai 2019

Espace Culture de Florennes

Présents :

Voir liste en annexe

Acronymes :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission locale de développement rural

ODR = Opération de développement rural

PCDR = Programme communal de développement rural

ROI = Règlement d'ordre intérieur

DR = Développement rural

GT = Groupe de Travail

Sous réserve d'approbation de sa composition par le Ministre, il s'agit de la première réunion de la Commission Locale de Développement Rural de l'année 2019.

Ordre du jour :

- 1. Introduction**
- 2. Accueil et présentation des nouveaux membres**
 - a. Maison rurale de Morialmé
 - b. Maison rurale de Florennes
 - c. Projet d'aires de jeux
- 3. Approbation du règlement d'ordre intérieur**
- 4. Approbation du PV de la CLDR du 2 avril 2018**
- 5. Rapport annuel et programmation des projets**
- 6. Divers**

1. Introduction

Monsieur Lasseaux, Bourgmestre en charge du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance en remerciant les nouveaux membres de la CLDR de leurs présences et les invite à se présenter à l'assemblée. Monsieur Lasseaux présente ensuite les membres de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et leur cède la parole pour animer la séance.

2. Accueil et présentation des nouveaux membres

La FRW décline l'ordre du jour de la séance et s'assure que chacun ait bien reçu les annexes à la convocation. A savoir :

- Le règlement d'ordre intérieur
- Le PV de de la CLDR du 3 avril 2018
- La rapport annuel 2018

La FRW effectue ensuite une remise en contexte sur l'Opération de Développement Rural (ODR) de la commune et sur le rôle de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Ce point se termine par une information sur l'avancée de 3 projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

2. a. Maison Rurale de Morialmé

Monsieur Lasseaux annonce que les travaux ont pris du retard suite à un oubli administratif dans le dossier, il fallait en effet prévoir une nouvelle cabine électrique suite à l'installation d'un ascenseur dans le bâtiment, la cabine actuelle n'étant pas assez puissante pour son bon fonctionnement. Malgré ce contretemps, la Commune est contente de la qualité et de l'avancée des travaux. Les membres de la CLDR soulignent également qualité de la rénovation du bâtiment.

Monsieur Lasseaux précise qu'il n'y a pour l'heure aucune décision concernant les futures affectations dédiées au bâtiment. Une rencontre avec les potentiels futurs occupants sera organisée prochainement. Le Collège communal souhaite y mettre en place un comité de gestion afin d'impliquer au mieux les citoyens dans l'utilisation des locaux.

2. b. Maison Rurale de Florennes

Les travaux devraient débuter vers septembre 2019 et pour une durée maximale de 2 ans. On retrouvera dans la future Maison Rurale une scène ainsi que des gradins amovibles pour +/- 185 places assises. Comme pour la Maison Rurale de Morialmé, il n'y a pas de décision quant aux futurs utilisateurs des lieux.

La Maison des jeunes faisant partie du bâtiment actuel, celle-ci sera déplacée à l'espace culture et ce, pendant la durée des travaux.

2. c. Projet d'air de jeux

En 2018, il avait été décidé d'équiper les différents villages d'aires de jeux. A l'époque, 4 villages avaient marqué leur intérêt pour le projet : Corenne, Saint-Aubin, Flavion et Thy-le-Bauduin.

Il avait donc été décidé de rentrer un dossier pour ces 4 villages auprès d'InfraSports. InfraSports permettant un meilleur financement (75% de subsides au lieu de 60% pour un espace public en Développement Rural (DR)) et un traitement de la demande plus rapide que le DR. Il avait également été évoqué la possibilité d'annexer une plaine de jeux au dossier de sportzone d'Hanzinne. Le dossier de la sportzone étant actuellement sans avancée, on ne sait pas dire si cette possibilité pourra se concrétiser ou non.

Un appel auprès des autres villages va être relancé pour voir si finalement d'autres aires de jeux pourraient être montées à bord !

3. Approbation du R.O.I

La CLDR dispose d'un R.O.I transmis au préalable aux membres pour en prendre connaissance. La FRW attire l'attention sur 2 articles du R.O.I concernant le droit à l'image et la protection des données. A la lecture de ces 2 articles la FRW demande si les membres approuvent le R.O.I :

Le R.O.I est approuvé.

4. Approbation du PV de la CLDR du 3 avril 2018

Les membres ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente (3 avril 2018) et ce dernier est approuvé sans réserve.

5. Rapport annuel 2018

La FRW explique que chaque année, la Commune, ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours, est tenue de réaliser un rapport annuel. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leur état d'avancement ainsi que le rapport d'activité de la CLDR.

Hormis une petite remarque quant au contenu et aux intitulés des fiches projets (de lot 1, 2 et 3), les membres approuvent le rapport annuel afin que celui-ci soit transmis à la DGO3 dans les plus brefs délais.

Mr le Bourgmestre fait ensuite part de la proposition du Collège Communal sur les futures demandes de conventions à envisager :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Fiche projet 1.1 Aménagement du Parc des Ducs à Florennes- Fiche projet 1.5 Aménagement ou rénovation d'aires de jeux et d'espaces de convivialité, dans chacun des villages- Fiche projet 1.6 Projet transcommunal – création d'un pré-RAVeL Mettet-Florennes |
|--|

La CLDR marque son accord pour entamer les démarches concernant la future demande de convention portant sur le projet 1.1 « Aménagement du Parc des Ducs à Florennes ».

6. Divers

Aucun membre de la CLDR n'a de points divers à soumettre aux personnes présentes.

Avant de clôturer la séance, Florian, agent à la Fondation Rurale de Wallonie, présente le site internet du PCDR de Florennes (<https://www.pcdrflorennes.info/pcdr.html>) afin que les nouveaux membres de la CLDR s'approprient l'outil, une fois rentré chez eux !

Monsieur Lasseaux remercie les personnes présentes à cette réunion et clôture la séance !

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT & Florian HIGNY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Florian HIGNY,
Thomas CONSTANT,
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

	Nom	Prénom	Présence
1	André	Paul	/
2	Allard	Claude	Présent
3	BARTHELEMY	Catherine	Présente
4	Benard	Françoise	Présent
5	Bodart	Nicolas	Présent
6	BURLET	Marie-Anne	Présente
7	CHARLIER	Anthony	Présent
8	CHINTINNE	Grégory	Excusé
9	Collinet	Francis	Présent
10	Coppieters	Jean-Philippe	/
11	Crelot	Julie	Présent
12	Dandois	Maryline	Présente
13	De Clercq	Laurent	Présent
14	Dumay	Gilles	Présent
15	Evrard	Eric	/
16	Evrard	Christophe	Présent
17	FLAMENT	Lara	Présente
18	Gantois	Marie	/
19	Godart	Charles	Présent
20	Halloy	Rémi	Présent
21	HELSON	Martin	Présent
22	Henuzet	Frédéric	/
23	Jouant	Bernadette	/
24	Kerstens	Pascal	Présent
25	LASSEAUX	Stéphane	Présent
26	Lebrun	René	/
27	Lombart	Pierre	Présent
28	Lonfils	Dominique	Présent
29	LOTTIN	Claudy	Excusé
30	Mazy	Jean-Paul	Présent
31	PAULY	Jacques	Présent
32	Rasic	Fancis	/
33	Richard	Amandine	Présente
34	Sacre	Marie-Noëlle	Présente
35	Stimart	Anne-France	Excusée
36	Van Damme	Thomas	Présent
37	VANOLST	Valérie	/
38	Verbruggen	Marc	Présent
39	Viseur	Patrick	Présent
40	Willem	Gilles	/

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Monsieur Florian Higny
- Monsieur Thomas Constant

Invités :

- Yasmina Djegham